



Communiqué de presse

Bruxelles, le 20 mai 2022



Flambée des prix de l'énergie : Belfius entend plus que jamais aider ses clients à améliorer les performances énergétiques de leur logement

Prêts rénovation verts à partir de 1,35%

Avec l'envolée des prix de l'énergie, rendre son habitation la plus économe possible est aujourd'hui clairement LA priorité de nombreux Belges. Depuis le mois février, le nombre de demandes de prêts rénovation visant à améliorer les performances énergétiques de son logement, explose littéralement. Afin d'aider ses clients à réduire à la fois leurs factures d'énergie et leurs émissions de CO₂, Belfius appliquera à l'occasion du Salon Batibouw un taux particulièrement attractif sur ses prêts rénovation verts conclus entre le 21/05/2022 et le 18/06/2022 inclus : 1,35% pour les durées allant jusqu'à 60 mois.

Depuis le mois de février de cette année, le nombre de demandes de prêts rénovation 'verts' chez Belfius a progressé de 89% par rapport à la même période l'an dernier. Une tendance qui n'est pas près de s'arrêter avec la flambée des prix de l'énergie et l'urgence de diminuer ses consommations pour limiter au maximum l'impact de ces hausses pour les ménages.

Depuis plusieurs années déjà, les Belges profitent des taux avantageux sur les prêts rénovation verts pour améliorer les performances énergétiques de leur maison ou appartement et faire ainsi des économies substantielles tout en réduisant leurs émissions de CO₂. En 2021, le montant total des prêts rénovation verts accordés par Belfius était ainsi, par exemple, 9 fois plus élevé qu'en 2015. Et les chiffres pour les premiers mois de 2022 laissent présager une hausse encore plus forte cette année.

En 2021, chez Belfius, un prêt rénovation sur deux était un prêt vert, contre seulement 1 sur 4 il y a 5 ans, et cette part est entretemps passée à 6 sur 10 depuis le début de cette année. En 2021, le montant moyen emprunté pour un prêt rénovation vert s'élevait à 14 451 EUR, soit une hausse de +27% par rapport à 2020. Sur les quatre premiers mois de 2022, ce montant moyen atteint désormais 14 468 EUR. Alors qu'en 2020, la durée moyenne de ces prêts verts était encore de 52 mois, celle-ci s'est, depuis, fortement allongée : 60 mois en 2021 et même 61 mois pour les quatre premiers mois de 2022. La mensualité moyenne pour un prêt rénovation vert tourne actuellement autour de 230 euros.

A titre de comparaison, le nombre de prêts rénovation classique est resté stable en 2021 par rapport à 2020. Le montant moyen emprunté pour ces prêts est sensiblement plus élevé que pour les prêts verts : 18.175 EUR en 2021 et même 20 312 EUR pour les quatre premiers mois de 2022, soit de nouveau une hausse de 12%. La durée moyenne est elle aussi plus élevée : 73 mois depuis le début de cette année, contre 68 mois en 2020 et 2021.

Dans la pratique, le prêt rénovation 'vert' est principalement utilisé pour financer des travaux d'isolation, l'installation d'une pompe à chaleur, d'un chauffe-eau solaire, d'une chaudière à haut rendement, de panneaux photovoltaïques ou de triple vitrage. Ce prêt à taux avantageux peut également servir, notamment, à faire réaliser un audit énergétique de son logement, à aménager une toiture végétalisée ou encore à financer des investissements dans des batteries domestiques (powerwalls) ou de la domotique en vue de mieux maîtriser ses consommations d'énergie.

Belfius



Bon pour la planète et le porte-monnaie

Avec ce taux particulièrement compétitif de 1,35%, Belfius entend plus que jamais continuer à encourager les ménages à rénover leur logement pour le rendre plus économe en énergie et à contribuer ainsi à lutter contre le changement climatique.

Exemple : prêt rénovation vert (PAT) pour un montant de 12.500 EUR

Durée du prêt : 60 mois

TAEG (taux annuel effectif global) : 1,35%

Taux débiteur fixe : 1,35%

Mensualité : 215,52 EUR

Montant total à rembourser : 12.931,20 EUR

Pour pouvoir avoir droit au prêt rénovation vert et à son taux d'intérêt avantageux, 50 % du montant du crédit au moins doivent avoir pour but d'économiser l'énergie (et/ou de protéger l'habitation contre l'incendie ou l'effraction). A noter qu'en fonction du domicile, des primes peuvent également être obtenues, ce qui rend l'investissement encore plus intéressant. Sans oublier qu'en cas de revente, l'écart de prix entre les maisons et appartements les moins bien isolés et ceux qui sont les plus efficaces sur le plan énergétique est de l'ordre de 30%¹.

Forte croissance aussi du côté des crédits hypothécaires destinés à des rénovations

Pour le financement de travaux nécessitant des montants plus importants, un crédit hypothécaire est généralement mieux adapté² qu'un prêt rénovation de type PAT, car il permet d'emprunter sur une plus longue durée. Tout comme les prêts rénovation, les crédits hypothécaires destinés à réaliser des travaux de rénovation ou de transformation connaissent eux aussi une très forte croissance. Le volume de ces crédits hypothécaires a ainsi presque doublé par rapport au niveau pré-Covid 19. Et ceci vaut en particulier pour les travaux visant notamment à améliorer la performance énergétique de l'habitation.

Le montant moyen emprunté pour les crédits hypothécaires destinés à des travaux de rénovation est en augmentation constante depuis 10 ans. Ce montant a continué à progresser l'an dernier (+13%) et atteint désormais 66 263 EUR, soit de nouveau une augmentation de +13% sur les trois premiers mois de l'année 2022. Bien que moins forte, une augmentation sensible du montant moyen emprunté est également observée du côté des crédits hypothécaires destinés à la construction d'une nouvelle habitation : 225 565 EUR en 2021, soit +28% depuis 2017, puis de nouveau une hausse de 6% sur les trois premiers mois de 2022. Cette progression des montants empruntés pour les crédits hypothécaires est liée à la hausse des coûts de construction et de rénovation constatée depuis déjà plusieurs années et qui n'est pas près de s'arrêter³.

¹ Pour plus de détails, voir : [Analyse: marché immobilier en Belgique - Belfius](#)

² A noter en outre que si le client dispose déjà d'un crédit hypothécaire depuis un certain temps, une reprise d'encours s'avère alors souvent la solution la plus intéressante puisqu'elle ne requiert pas de passer chez le notaire.

³ Au total, Belfius s'attend à ce que, sur la période 2020 – 2026, les constructions et transformations coûtent 37,6 pour cent plus cher. Lire à ce sujet [Analyse: marché immobilier en Belgique - Belfius](#)



Réduction sur le crédit hypothécaire pour les logements économes en énergie

Afin d'aider les ménages qui souhaitent acheter une habitation déjà économe en énergie, Belfius offre depuis le mois de mars de cette année une réduction supplémentaire sur les crédits hypothécaires destinés à financer l'acquisition d'une maison affichant un score PEB ≤ 150 (kWh/m²/an). Cette réduction s'élève à 0,100% par an sur le taux du crédit hypothécaire et s'applique uniquement aux maisons existantes, pas aux nouvelles constructions (construction d'un logement, achat sur plan, achat sous le régime de la TVA).

Les 2 premiers mois offerts sur l'assurance habitation app-normale

À l'occasion de Batibouw, Belfius offre les deux premiers mois⁴ sur l'assurance habitation app-normale pour tout nouveau contrat conclu entre le 15 mai et le 30 juin 2022. L'assurance habitation app-normale de Belfius est une assurance modulaire permettant à chacun de se composer une couverture sur mesure et de s'assurer ainsi en fonction de sa propre situation ou de ses besoins spécifiques⁵. Ainsi, notamment, grâce à l'option 'Travaux', il est possible de s'assurer lors de travaux de construction, de transformation ou de rénovation si ces travaux sont exécutés par un entrepreneur. A noter également que les clients qui optent pour des constructions respectueuses de l'environnement peuvent bénéficier d'une réduction pouvant aller jusqu'à 20% sur la prime annuelle totale dans le cas d'un nouveau bâtiment passif ou zéro énergie.

Bon à savoir : Outre des solutions financières et d'assurances avantageuses, Belfius entend accompagner au mieux ses clients en leur permettant également de bénéficier, par exemple, de conditions exclusives auprès des sociétés Energreen (en Wallonie et à Bruxelles) et Izen (en Flandre) pour l'installation de solutions photovoltaïques .

Plus d'infos :

<https://www.belfius.be/renovation>

<https://www.belfius.be/assuranceincendie>

<https://www.belfius.be/panneauxsolaires>

En savoir plus ?

Contact presse

Belfius Banque & Assurances

Ulrike Pommee, + 32 (0)2 222 02 57 / ulrike.pommee@belfius.be - press@belfius.be

www.belfius.be

⁴ Offre valable sur la première prime annuelle pour toutes les nouvelles polices d'assurance habitation app-normale souscrites entre le 15 mai 2022 et le 30 juin 2022 (inclus), sous réserve d'acceptation de votre risque par Belfius Insurance SA.

⁵ Pour plus de détails : [L'assurance habitation app-normale \(propriétaire\) - Belfius](#)